CES MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS **LES SACS TAXÉS!**

Emballages et petits objets en plastique, plastiques alimentaires tels qu'emballages de viande, de légumes.

Pots de yoghourt.

Pots de crème et de cosmétiques.

Berlingots de lait ou de jus de fruits en carton plastifié.

Papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, cartons de pizza.

Sacs d'aspirateurs, déchets de nettoyage.

Produits d'hygiène tels que coton-tiges, lingettes, brosse-à-dents, éponges.

Couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques.

Textiles et chaussures hors d'usage ou souillés.

Flaconnages, bouteilles et tubes de couleur noire

Huile dure

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

Ces déchets sont exclus dans les déchetteries.
Leur élimination fait partie du contrat que vous avez établi avec votre entreprise.

DÉMÉNAGEMENTS

Veuillez prendre contact avec la voirie par tél. 079 / 580 01 18
Ou mail: voirie-montanaire@bluewin.ch

En cas de doute :
Demandez des explications aux surveillants et suivez leurs conseils !

Un déchet déposé dans la mauvaise benne occasionne des frais considérables. Les déchets bien triés permettent une baisse des coûts d'élimination, et par conséquence, le maintien d'une taxe plus basse.

Il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles noirs dans les déchetteries, les containers et autres bennes sur l'ensemble du territoire communal.

Toute infraction sera immédiatement dénoncée et peut engendrer de lourdes amendes

FLACONNAGES

Ce qui est accepté:
Ce sont tous les flacons, bouteilles et tubes.
Tous les formats et couleurs sont acceptés à l'exception des plastiques de couleur noire.
Les flaconnages doivent être vidés.

TOUS LES FLACONNAGES AYANT CONTENU :	EXEMPLES DE FORMAT :
Lait / Crème	
Produits de nettoyage / Lessive	
Huile / Vinaigre /Sauce / Jus de fruits	
Shampoing / Savon / Cosmétique	

Ce qui est à exclure :

- Les flaconnages, bouteilles ou tubes de couleur noire. ils sont illisibles par les tris optiques
- Les bouteilles à boissons en PET : elles doivent rester dans le cadre de la collecte PET Recycling Schweiz

Flaconnages / Bouteilles / Tubes de couleur noire

Va dans les poubelles taxées

Bouteilles en PET

Va dans les conteneur à PET

Aucun matériau ne doit être déposé hors des déchetteries sous peine de dénonciation et d'amende.

Les déchets ménagers ne doivent pas être jetés dans les poubelles publiques.

CONSEILS IMPORTANTS

Nous vous encourageons à composter un maximum de déchets «verts» chez vous.

Nous vous encourageons également à retourner vos appareils usagés (radios, électroménagers, informatiques, piles, batteries, médicaments, etc.) auprès de vos fournisseurs: c'est gratuit (taxe anticipée que vous avez payée en achetant votre bien).

POUR BIEN TRIER

Quelques exemples pour bien trier :

- Une table avec un pied métallique et un plateau en plastique doit être démontée, le pied sera jeté à la ferraille (déchets encombrants métalliques) et le plateau en plastique aux encombrants non métalliques.
- Une fenêtre sera séparée de son verre (le verre sera jeté dans la benne pour déchets inertes), le cadre dans la benne à bois ou aux encombrants non métalliques.
- Un parasol sera démonté, la toile ira dans la benne pour les encombrants non métalliques, le châssis métallique à la ferraille.

EFFECTUEZ DE PRÉFÉRENCE CES DÉMONTAGES CHEZ VOUS!
Vos déchets verts sont à déposer dans les centres de tri de Chapelle (heures d'ouverture) et Thierrens 24/24h.

MONTANAIRE *infos*

Déchets
Informations à la population

PLAN DES DÉCHETS

Les entrées des déchetteries sont fermées 5 minutes avant l'heure indiquée. Merci de respecter les horaires de fermeture et de suivre les indications des surveillants.

Déchetteries

Thierrens
Lu: 17h à 18h
Me: 13h à 14h
Ve: 17h à 18h
Sa: 9h à 11h30

Chapelle - Martherenges
Me: 16h30 à 18h
(hiver: 15h30-17h)
Sa: 9h à 11h30

Denezy
Sa: 10h30 à 11h30

Eco-points

Saint-Cierges
Lu au Ve: 8h à 18h
Sa: 9h à 11h30

Neyruz-sur-Moudon

Peyres-Possens

Chanéaz

Correvon

Corrençon

Chapelle-sur-Moudon

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès à la déchetterie et de la disposer sur votre pare-brise.

Camera de surveillance aux divers points de collecte !

Déchets de jardin compostables verts

Gazons, plantes vertes avec la motte, taille d'arbres, branches de petits diamètres.
Pas de branches. de sable pour chat et de pot ou de sacs «biodégradables».

Bois

Bois, meubles, palettes, cadres de fenêtre sans vitre ni métal

Papier & carton

Papiers attachés, cartons d'emballage pliés

Nespresso

Capsules Nespresso exclusivement
Pas d'autres marques

Inertes

Matériaux inertes vitres, plats/assiettes et verres à boisson, pots en terre cuite, céramique, litières pour chats sans excréments, sables pour oiseaux

Huiles

Huiles minérales + huiles végétales.
Doit être liquide.
Chaque usager doit verser ses huiles dans les fûts adéquats.

Ampoules & néons

Ampoules – néons
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Appareils électriques & électroniques

Appareils électro-ménagers.
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Piles & batteries véhicules

Piles et batteries véhicules
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Incinérables

Dans les sacs officiels
Déchets non recyclables, emballages plastiques, mouchoirs en papier, restes de repas, mégots, pampers, ...

Encombrants

Objets volumineux (plus de 60 cm)
moquettes, tapis, plastique dur, matelas, composite, sagex, etc ...
Tout objet de moins de 60 cm doit être déposé dans un sac poubelle taxé.

Ferraille

Objets métalliques, ferraille, vélos, tuyaux ...

Alu & Fer blanc

Fer blanc et aluminium, boîtes écrasées, sprays vidés

Verre

Attention à trier le verre par couleur. Les vitres, néons, ampoules ne sont pas du verre.
Les plats/assiettes et verres à boissons vont dans les inertes.

Pet

PET (emballage boissons)
Pas de bouteille d'huile, de vinaigre, de lessive, de lait, de crème.

Flaconnages

flacons, bouteilles et tubes
Flacons de couleur noir pas accepté

Habits

Textiles, duvets, oreillers, chaussures propres et en bon état container ad'hoc
Sauf souliers de ski et patins à glace.

Produits chimiques

Solvants, thérmomètres au mercure, peintures, médicaments, produits phytosanitaires et toners imprimante
A rapporter de préférence chez le vendeur.

Déchets non repris

Pneus et explosifs
A rapporter sur le lieu d'achat.